



Numéro 6 (1) | décembre 2019

---

**Le prosimètre au XVII<sup>e</sup> siècle, un « ambigu de vers et de prose »**

---

**Un « ambigu » en quête d'un genre éditorial.  
Le prosimètre dans les recueils collectifs de pièces (1650-1670)**

Miriam SPEYER  
Université de Caen Normandie, LASLAR (EA 4256)

**Résumé**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la poésie se publie massivement non dans des recueils d'auteur, mais dans des recueils collectifs. À partir des années 1650, ces publications intègrent de plus en plus de pièces en prose ou en prosimètre. La contiguïté des deux formes d'écriture, dans les recueils et à l'intérieur des compositions galantes, annonce le brouillage des styles : la hiérarchie entre vers et prose semble s'estomper et n'est, en fin de compte, peut-être plus qu'une question de mise en forme sur la page imprimée.

**Abstract**

*17<sup>th</sup> century gallant poetry is often published in poetry collections. From 1655 onwards, these publications include also texts written partly or entirely in prose. The proximity of verse and prose, united in the same book, and even in the same composition results thus in their interference. The traditional hierarchy of styles fades and their difference might basically reside in their disposition on the printing page.*

## **Plan**

### **Trois formes et leurs contenants respectifs : des genres éditoriaux**

*La question du contenu : vers un genre éditorial unique*

*Prose et prosimètre : affinités mutuelles*

*Pièces « tant en vers qu'en prose » : la demande du lectorat*

### **Un « ambigu de vers et de prose » : vers mêlés et prosimètre**

*Les prosimètres connus comme cas particuliers : isométrie et vers mêlés*

*Du registre au rythme*

### **Le recueil comme anthologie d'une réflexion sur la prose et la poésie**

*De beaux mensonges versifiés*

*Une forme capricieuse*

## **Bibliographie**

« Genre d'élection »<sup>1</sup> pour les productions littéraires issues de la sociabilité galante, les recueils collectifs de poésies connaissent un essor éditorial important dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils réunissent parfois plusieurs centaines de textes inédits, signés ou anonymes, de registre enjoué et d'inspiration amoureuse pour la plupart d'entre elles.

Dans les années 1650-1660, quelques morceaux qui mêlent vers et prose font leur entrée dans ces publications composées majoritairement de pièces en vers. Les compilateurs ne manquent pas d'attirer l'attention des lecteurs sur ce mélange. Aussi l'éditeur des *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C.*, un recueil autographique de 1662, donne-t-il des explications sur la *dispositio* des pièces au sein du recueil dans l'avis « Au Lecteur » :

Toutes les pieces qui le composent estoient confusément meslées, lors qu'elles me tomberent en main ; je leur ay donné l'ordre, que j'ay creû leur estre le plus naturel, & j'ay mis chacune dans le rang qui luy estoit legitimement debu : *J'ay séparé la Prose d'avec les Vers [...]. Ne t'estonne pas [...] si en quelques-unes les Vers y trouveront de la Prose* ; tu y trouveras du sérieux & de l'enjoué ; il y a dequoy se divertir & dequoy s'instruire [...]<sup>2</sup>.

Autant dire que le mélange de vers et de prose, dans un même recueil, voire dans une même pièce, ne va pas d'emblée de soi et qu'il crée, si ce n'est une forme de malaise, du moins une hésitation sur la place à accorder à ces pièces bigarrées. C'est ce que l'on constate aussi dans le cas de l'éditeur le plus fameux de recueils polygraphiques, Charles de Sercy. Celui-ci lance en 1653 les *Poésies choisies*, recueil collectif *a priori* composé de pièces en vers, comme l'annonce le titre. Alors qu'en 1656, la troisième partie des *Poésies choisies* se termine par sept lettres qui mêlent vers et prose, Sercy va opter en 1658 pour deux genres éditoriaux séparés : les pièces en vers sont réunies dans les *Poésies choisies*, dont les parties IV et V sont respectivement publiées en 1658 et 1660 ; les pièces en prose et en prosimètre vont être rassemblées dans le *Recueil de pieces en prose les plus agreeables de ce temps* qui paraît en cinq parties entre 1658 et 1663. L'avis « Aux Lecteurs » qui ouvre la première partie de ce « Sercy en prose » présente les deux séries de recueils comme complémentaires :

Puis que les *Poésies choisies* ont eu le bon heur de vous plaire, on a crû que si on faisoit un *Recueil de Pieces en Prose*, il auroit le mesme succez. La diversité qui est si aimable à toute sorte d'Esprits, ne se peut mieux trouver que dans les Pieces différentes pour le sujet & pour le stile, comme sont celles qui viennent de divers Autheurs<sup>3</sup>.

Tandis que la séparation des deux formes d'écriture paraît dans un premier temps très claire et que leur coexistence dans un même livre est plutôt présentée comme une exception, des mélanges et des brouillages tant macrostructuraux, d'un type de recueil à l'autre, que microstructuraux, d'une forme d'écriture à l'autre, se multiplient dès le début des années 1660. En partant de critères formels comme le genre éditorial, puis en abordant la forme d'écriture (vers ou prose), nous nous proposons de réfléchir à ce qui sépare – ou ce qui rapproche – vers et prose au sein des recueils

<sup>1</sup> Delphine DENIS, *Le Parnasse galant*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 151.

<sup>2</sup> [Jean-Benech de CANTENAC], *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C.*, Paris, Théodore Girard, 1662, « Au Lecteur », n. p.

<sup>3</sup> *Recueil de pieces en prose les plus agreeables de ce temps. Première Partie*, Paris, Charles de Sercy, 1659, « Aux Lecteurs », n. p.

polygraphiques et aux conséquences que cette cohabitation peut avoir sur leur statut respectif.

## Trois formes et leurs contenus respectifs : des genres éditoriaux

### ***La question du contenant : vers un genre éditorial unique***

Vers la fin des années 1650, vers et prose sont, d'un point de vue éditorial, séparés : les pièces en vers se trouvent dans des recueils en vers, les pièces en prose ainsi que celles qui mêlent vers et prose, à l'image des prosimètres fameux de Sarasin ou de Chapelle et Bachaumont<sup>4</sup>, sont réunies dans des recueils de pièces en prose.

Force est toutefois de constater que cette séparation nette est de courte durée. Le deuxième « Sercy en prose » contient, en plus des huit pièces respectivement en prose et en prosimètre, trois pièces en vers. La même observation se dégage des parties IV (1661) et V (1663) de ce recueil. À l'inverse, des recueils *a priori* composés de pièces en vers accueillent de plus en plus de compositions en prose ou en prosimètre. Les compilations polygraphiques de pièces galantes des années 1660 contiennent ainsi systématiquement les trois formes d'écriture. Seule demeure une distinction à l'intérieur des recueils. Dans un premier temps tout au moins, la *dispositio* prend en compte la diversité des formes, les pièces composées partiellement ou entièrement en prose étant regroupées ou au début, ou à la fin du volume<sup>5</sup>.

Un premier constat se dégage de ces observations matérielles : d'un point de vue éditorial, les pièces qui mêlent vers et prose sont traitées comme des pièces en prose.

### ***Prose et prosimètre : affinités mutuelles***

L'affinité entre prose et prosimètre n'est pas indépendante des formes d'expression ni de leurs inspirations privilégiées : les pièces qui mêlent vers et prose sont en moyenne nettement plus longues (3 à 10 pages en typographie d'époque) que les pièces en vers qui, elles, ne dépassent guère une page. Elles adoptent très majoritairement la forme épistolaire<sup>6</sup> qu'empruntent aussi nombre de pièces en prose

<sup>4</sup> Voir l'article de Claudine Nédelec.

<sup>5</sup> Le *Nouveau recueil de pieces choisies de Madame la comtesse de la Suze et de Monsieur Pellisson. Seconde partie* (Paris, Gabriel Quinet, 1664) s'ouvre sur une section « Lettres », toutes composées en prosimètre ou en prose. Les pièces qui suivent sont exclusivement en vers. Une répartition inverse des formes se rencontre par exemple dans la troisième partie des *Poësies choisies* (Paris, Charles de Sercy, 1656) ou dans la deuxième partie des *Délices de la poésie galante* (Paris, Jean Ribou, 1664).

<sup>6</sup> Dans le deuxième tome des *Plus Belles Lettres françoises*, Richelet explique par exemple au sujet de la « relation » : « La lettre qui a l'air de Relation, est ordinairement plaisante, & semée de Prose & de Vers. Les circonstances de la chose qu'on y raconte, doivent être agréablement marquées, & tendre toutes à réjouir galamment l'esprit ; de sorte qu'il n'y faut rien d'obscur, de languissant, ni de superflu » (Paris, Michel Brunet, 1698, p. 214-215). Voir à ce sujet Alain GÉNETIOT, « L'épître en vers mondaine de Voiture à Mme Deshoulières », *Littératures classiques*, 18, 1993, p. 103-114 ; Alain NIDERST, « La bigarrure de prose et de vers dans les textes classiques », in Nicole FERRIER-CAVERIVIÈRE (éd.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Paris, PUF, 1992, p. 167-171 ; Alain VIALA, *La France galante*, Paris, PUF, 2008,

publiées dans les recueils. Parfois, elles forment même des diptyques. C'est ainsi le cas de l'échange entre la levrette et le levron<sup>7</sup>. Tandis que le billet de la levrette (« Je suis une levrette... ») est composé en prose, la réponse du levron (« Vostre galanterie fut hier... »), plus longue, mêle vers et prose. Une répartition inverse se lit dans l'ensemble composé de la *Lettre à monsieur de Comte de S. A[il]gnan* de Marie-Catherine Desjardins et sa réponse : la poëtesse compose en prosimètre, le comte répond en prose<sup>8</sup>.

Mais cette séparation aussi va avoir tendance à s'estomper. À partir du milieu des années 1660, certains recueils abandonnent l'organisation des pièces en fonction de leur forme d'écriture et deviennent des recueils mixtes, comme l'indiquent aussi leurs titres. En effet, au lieu de se limiter aux « pièces en prose les plus agréables de ce temps » ou bien aux « poésies choisies », les compilations de pièces galantes vont quasi systématiquement annoncer dès le frontispice le mélange des formes d'écriture. Aussi le terme de « poésie » disparaît-il des pages de titre pour être remplacé par la coordination des deux formes, par exemple avec les *Oeuvres diverses tant en Vers qu'en Proses* parues en 1658 chez Jacques Legras. La compilation que l'on connaît aujourd'hui sous l'appellation *La Suze-Pellisson* est annoncée, quant à elle, comme un *Recueil de pieces galantes en prose & en vers*. Les Elzevier utilisent la même formule pour leur *Recueil de quelques pieces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers* qui paraît en trois parties entre 1663 et 1670.

La syntaxe du titre place donc le vers et la prose sur le même plan. Le terme de « poésie », qui qualifie non seulement une forme mais aussi un style, traditionnellement conçu comme supérieur à la prose, disparaît. Dans les recueils de pièces galantes, écriture en vers et écriture en prose semblent avoir un statut proche, raison pour laquelle on peut aisément mélanger les deux, au sein d'un même livre et, dans le cas du prosimètre, dans une seule et même pièce.

## Pièces « tant en vers qu'en prose » : la demande du lectorat

Le mélange de diverses pièces, qui va s'accentuant au milieu du siècle, est bien entendu le fait des compilateurs, souvent les libraires eux-mêmes. Or, si les professionnels du livre qui, rappelons-le, œuvrent d'abord selon des considérations commerciales<sup>9</sup>, optent de plus en plus souvent, que ce soit à Paris, en province ou à l'étranger, pour un unique genre éditorial qui accueille toutes les formes, c'est que le lectorat le plébiscite. L'évolution du répertoire des compilations est à ce sujet riche de renseignements comme l'illustrent de manière emblématique *Les Delices de la poësie galante*, recueil collectif paru chez Jean Ribou d'une part, et, de l'autre, les recueils personnels de l'abbé Cotin ou de mademoiselle Desjardins.

D'abord, le recueil collectif. *Les Delices de la poësie galante* est un recueil publié initialement en deux parties, entre 1663 et 1664. Trois ans plus tard, ces deux parties,

p. 50 ; Marie-Gabrielle LALLEMAND, *La Lettre dans le récit*, Tübingen, Gunter Narr, « P. F. S. C. L., Biblio 17 », 2000, p. 189-193.

<sup>7</sup> *Les Délices de la poësie galante des plus celebres Autheurs du Temps. Seconde Partie*, Paris, J. Ribou, 1664, p. 224-226. Ces deux pièces se trouvent également dans d'autres recueils polygraphiques contemporains.

<sup>8</sup> *Suitte du Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps*, s. l., 1665, p. 183-186.

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Lucien FEBVRE, Henri-Jean MARTIN, *L'Apparition du livre* [1957], Paris, Albin Michel, 1971, notamment « Le livre, cette marchandise », p. 165-189.

profondément remaniées, sont rééditées et le recueil augmenté d'une troisième partie. Comme en témoigne le titre, la publication semble initialement avoir été réservée aux pièces en vers. Aussi est-ce là la seule forme que l'on rencontre dans la première partie. Or, dès la deuxième, cette séparation s'estompe : le recueil se termine par dix pièces en prose ou en prose et vers. En 1666-1667, le remaniement des deux premières parties entraîne une importante suppression de pièces. Mais, fait remarquable, alors que 99 textes en vers sont supprimés, seule une de celles qui mélangent vers et prose disparaît de la deuxième partie. De plus, dans cette seconde édition de la deuxième partie, les pièces en prose et en prosimètre ne sont plus reléguées à la fin du recueil, mais mélangées avec les pièces en vers.

Les recueils d'auteur témoignent d'un changement parallèle. L'abbé Cotin, poète galant s'il en est, fait paraître en 1659 ses *Œuvres meslées*, un recueil qui ne présente que des pièces en vers, organisées en fonction de leur titre rhématique<sup>10</sup> (énigme, chanson, madrigal,...). Seulement quatre ans plus tard sont publiées les *Œuvres galantes en prose & en vers*. Le *Recueil de poësies de Mademoiselle Desjardins* paru en 1662 se clôt par cinq pièces en vers et en prose. La réédition augmentée, qui paraît seulement deux ans plus tard sous le titre *Recueil de poësies de Mademoiselle Desjardins, augmenté de plusieurs Pièces & lettres en cette dernière edition*, en contient huit, entremêlées avec des pièces en vers.

Autour du milieu du siècle naît ainsi le recueil de pièces qui mélange explicitement les formes d'écriture. Il n'y a plus de frontières nettes, mais au contraire l'apparition d'un format de librairie qui mélange les deux, voire les trois formes et qui témoigne ainsi du fait que leur séparation ne va plus de soi. Or, s'il n'est plus pertinent de distinguer les trois types de pièces, ne serait-ce pas en raison de leur proximité de nature ? Et, une fois les frontières du vers et de la prose brouillées, quels sont les effets produits lorsqu'on passe de l'une à l'autre au sein d'une même pièce ?

## Un « ambigu de vers et de prose »<sup>11</sup> : vers mêlés et prosimètre

### *Les prosimètres connus comme cas particuliers : isométrie et vers mêlés*

Le prosimètre et les effets produits par l'alternance ont surtout été analysés à partir de quelques modèles fameux, dont le *Voyage d'Encausse* de Chapelle et de Bachaumont, les récits de La Fontaine et, le *Discours de Pellisson* aidant, la fameuse *Pompe funèbre de Voiture* de Jean-François Sarasin.

Ces prosimètres, que la critique a érigés en modèles, privilégient des insertions isométriques présentant des schémas rimiques réguliers, ce qui accentue très nettement l'effet de rupture. À propos du *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont, par exemple, dans lequel tous les vers sont des octosyllabes, Yves Giraud remarque « une nette prédilection pour le quintil (*ababa* ou *abaab*) » ainsi que l'absence de « vers

<sup>10</sup> Au sujet de la distinction « titre rhématique » et « titre thématique », voir Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris, Le Seuil, « Poétique », 1987, p. 76-85.

<sup>11</sup> Le prosimètre est qualifié d'« ambigu de vers & de prose » dans la *Lettre de Tirsis à Doralice (Recueil de pièces en prose, les plus agreables de ce temps, composées par divers Autheurs, Seconde Partie*, Paris, C. de Sercy, 1662, p. 101).

blancs » pour conclure que « les deux domaines sont bien distincts »<sup>12</sup>. Si les mètres dans *La Pompe funèbre de Voiture* sont plus variés, l'octosyllabe à rimes plates est privilégié pour le récit en vers. La variété des schémas rimiques ainsi que des mètres tient, dans cette pièce, davantage à la nature des passages poétiques, qui sont souvent des pièces poétiques à part entière, comme la ballade que chante Marot<sup>13</sup>. Cette séparation nette est soulignée par le fait qu'une grande partie de ces passages sont présentés comme des citations<sup>14</sup>, introduites comme telles par les verbes du dire ou le présentatif « voici » :

J'ay à vous apprendre ce qui s'est fait au Parnasse, & combien illustres ont esté les funerailles dont Apollon & les Muses ont honnoré le Deffunt. Ne demandez point qui m'en a instruit, c'est un secret trop grand pour le confier à une Lettre. Je vous le *diray* à nostre premiere veuë : mais pour cette fois contentez-vous de ce *recit* :

Lors que des Demy-Dieux les ames éternelles,  
Delaissant pour jamais leurs dépoüilles mortelles [...]<sup>15</sup>.

Aussi-tost que la nouvelle de la mort de Voiture feut seuë d'Apollon, il fit escrire & porter les billets de son Service, qui ne different des nostres qu'en ce que c'est au nom du Dieu qu'on prie, & qu'ils sont escrits en vers. *Voicy* celuy de Voiture :

De par le Fils de Jupiter  
Vous estes priez d'Assister  
Aux funerailles de Voiture [...]<sup>16</sup>.

Les prosimètres réunis dans les recueils polygraphiques présentent au contraire une plus grande hétérogénéité dans les passages en vers. Si l'on rencontre parfois des ensembles de vers à rimes suivies – la formule la plus simple –, des schémas rimiques réguliers plus complexes n'apparaissent jamais. Loin de privilégier le vers isométrique, ces prosimètres adoptent majoritairement les vers mêlés et font ainsi se rencontrer, sans régularité aucune, l'octosyllabe, le décasyllabe et l'alexandrin.

Comme le note Yves Giraud, le « passage de l'*oratio soluta* prosaïque au discours réglé des vers [isométriques] entraîne naturellement des effets de rythme (syntaxe, prosodie, rimes), des différences de scansion ou d'allure »<sup>17</sup>. Mais lorsque les insertions versifiées se font en vers irréguliers, que l'on prise à l'époque pour l'absence d'ornement<sup>18</sup> et la « manière plus naturelle »<sup>19</sup> qui en résulte, ces effets de rythme se trouvent à la fois accrus (dans les passages en vers) et lissés (dans le passage de la prose au vers ou inversement).

## Du registre au rythme

Les formes d'écriture se brouillent : difficile en effet de distinguer les deux formes à l'oreille, car elles relèvent d'un même jeu de rythmes, comme l'illustre

<sup>12</sup> Yves GIRAUD, « Introduction », in François LE COIGNEUX DE BACHAUMONT et Claude-Emmanuel LUILLIER, dit CHAPELLE, *Voyage d'Encausse*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 20-21.

<sup>13</sup> Jean-François SARASIN, *Oeuvres*, Paris, A. Courbé, 1656, p. 298.

<sup>14</sup> Parfois, de plus, en langue étrangère, par exemple l'épitaphe en latin ou les paroles chantées en italien.

<sup>15</sup> J.-F. SARASIN, *Oeuvres*, p. 281 (nous soulignons). Voir également p. 292-293.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 283 (nous soulignons).

<sup>17</sup> Y. GIRAUD, *op. cit.*, p. 20.

<sup>18</sup> Jean-Pierre COLLINET, « Préface », in Jean de LA FONTAINE, *Oeuvres complètes I. Fables, Contes et nouvelles*, Jean-Pierre COLLINET (éd.), Paris, Gallimard, 1991, p. 5.

<sup>19</sup> Jean de LA FONTAINE, *Contes et nouvelles en vers* (1664), *ibid.*, « Avertissement », p. 551.

exemplairement la lettre de mademoiselle Desjardins au duc de Saint-Aignan. Dans ce texte, l'épistolière s'amuse même à placer deux alexandrins et des rimes dans la prose :

A cette maniere de commencer une Lettre, il me semble déjà voir quelqu'un de Messieurs les *Sçavans* :

Car on scait que chez vous on voit *incessamment*  
Tous les illustres de nostre âge,  
Vous dire avec *emportement*,  
Quelle faute contre l'usage !  
Juste Ciel quel *déreglement* !

*Quoy ! renverser ainsi la belle œconomie* (12) *dont Voiture & Balzac ont tracé leurs écrits* ; (12)

Et que dira l'*Academie* !

Que diront tous les beaux *esprits* ! [...]<sup>20</sup>.

Étant donné que les vers irréguliers sont justement propres à « égayer l'ouvrage »<sup>21</sup> et qu'ils ont, selon La Fontaine, « un air qui tient beaucoup de la prose »<sup>22</sup>, l'opposition de style inhérente *a priori* à la forme d'écriture ne va plus de soi. Il est en effet fréquent dans les prosimètres que les parties en vers soient écrites dans le même style que celles en prose, toutes également enjouées, comme on l'observe dans « N'auray-je jamais le crédit... ». Cette lettre, qui ouvre la deuxième partie du recueil *La Suze-Pellisson*, relate les déboires d'un homme qui demande à rencontrer « Madame du Veau » dont tout le monde loue les beautés.

Quiconque me voudra servir d'introducteur,  
Peut s'assurer d'avoir mon cœur ;  
Le present n'est pas d'importance ;  
Mais pour meriter mieux cette introduction  
J'adjouste à mon affection  
Quatre gros jambons de Mayence.

[...] Neantmoins afin de n'estropier pas tout à fait la bien-seance, feüilletons nos amis avant que de pousser nous-mesme nostre fortune, & taschons d'en trouver un qui veüille disposer cette charmante personne à nostre reception. Il n'est pas à propos ce me semble d'exiger un tel office de ceux de nos amis qui ont le cœur navré [...]<sup>23</sup>.

Le narrateur relate ensuite la conversation de plusieurs « Marquisailles » qu'il a surprise aux Italiens, encore en train de louer « Madame du Veau » et poursuit :

Par bonheur pour moy Scaramouche  
Les interrompit brusquement,  
Sans cela j'estois justement  
Tout prest de perdre patience ;  
Car enfin, Thirsis, ma souffrance,  
C'est d'oüir prosner les appas  
Des gens que je ne connois pas.

C'est pourquoy je te conjure de mettre les fers au feu pour me faire entrevoir ce prodige de merite que j'entens vanter à tout le monde, & chez lequel pourtant personne ne s'offre de m'introduire [...]<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> Marie-Catherine DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Lettre à monsieur le Comte de S. A[il]gnan* (« A ce nom poursuivez... »), *Suite du Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pieces galantes*, op. cit., p. 183-184 (nos italiques).

<sup>21</sup> J.-P. COLLINET, « Préface », in J. de LA FONTAINE, op. cit., p. 7.

<sup>22</sup> J. de LA FONTAINE, *Contes et nouvelles en vers* (1664), *ibid.*, « Avertissement », p. 551.

<sup>23</sup> *Nouveau recueil de pieces choisies* [...]. Seconde partie, op. cit., p. 2-3.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

La rencontre du vers et de la prose au sein d'une même pièce est ainsi moins une collision de registres ou de styles, qu'une collision des rythmes, sans différence hiérarchique aucune, comme le confirme encore le traitement des passages versifiés dans la *Mascarade curieuse*. Ce prosimètre, publié dans la quatrième partie du « Sercy en prose », en 1661, fait le récit d'une mascarade des Muses en l'honneur de Nicolas Fouquet :

Uranie, la plus celeste des neuf Filles, [...] veut dans son remerciement déguiser son langage des Dieux ; elle n'a jamais parlé qu'en vers, & veut icy montrer qu'elle scait faire de la Prose. Voicy comme elle s'y prend.

Le discours direct cité de la Muse n'est toutefois pas en prose, mais en vers irréguliers, et le narrateur de commenter ensuite : « Galante Euranie (sic), vos Vers valent bien de la Prose »<sup>25</sup>.

Ce jeu sur les rythmes est par ailleurs accentué par l'environnement éditorial des prosimètres, qui voisinent avec des pièces poétiques composées entièrement en vers irréguliers. Ces deux types de pièces se rapprochent à travers cette même idée du mélange des rythmes. Une telle interprétation est du reste confirmée par les « Briefves observations sur la poësie françoise » qui terminent le Recueil de diverses pièces de Jean Du Teil, paru en 1653 (réédité en 1659), un des rares textes d'époque à théoriser le vers mêlé :

La longueur donc, ou la briefveté des Vers, dépend du caprice des Poëtes dans les courtes pieces ; car dans les Poëmes de longue haleine les Vers sont ordinairement égaux, à scavoir les masculins de douze sillabes, & les feminins de treize<sup>26</sup>.

Les vers mêlés sont présentés comme propres aux poèmes brefs. À défaut de composer des pièces longues en vers isométriques, comme le suggère Du Teil, le prosimètre représente, nous semble-t-il, une forme, voire la forme prédestinée, de l'écriture de pièces galantes longues<sup>27</sup>. Les vers mêlés et le prosimètre apparaissent dès lors comme complémentaires, complémentarité confirmée, du reste, par le répertoire des recueils : les genres poétiques les plus fréquents sont d'une part le madrigal et l'épigramme, pièces brèves généralement composées en vers mêlés et, de l'autre, la lettre, en prose ou en prosimètre.

## Le recueil comme anthologie d'une réflexion sur la prose et la poésie

À l'intérieur des recueils, « langue des Dieux » et « langue des hommes » sont donc mises sur le même plan... ou presque. Il est en effet fréquent de rencontrer, à l'intérieur même des pièces, des remarques qui commentent le choix de l'alternance des formes d'écriture. Du fait du grand nombre de pièces en prosimètre qu'ils

<sup>25</sup> *Mascarade curieuse* (« Esprit sublime & populaire... »), in *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps, Quatrième Partie*, Paris, Charles de Sercy, 1661, p. 20-21.

<sup>26</sup> Jean DU TEIL, « Briefves observations sur la poësie françoise », in *Recueil de diverses pieces*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1653, p. 5. Voir aussi Marie-Catherine DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Alcidamie*, Paris, Claude Barbin, 1661, I, 3, p. 286.

<sup>27</sup> Benjamin Bouchard fait une même observation au sujet des vers mêlés et du prosimètre chez Jean de La Fontaine (« ‘J’ai enchassé des vers en beaucoup d’endroits’. Poésie et prose dans la *Psyché* de La Fontaine », *Féeries*, 14, 2017. En ligne : <http://journals.openedition.org/feeries/1038> (consulté le 9 juin 2018).

réunissent et de la fréquence des commentaires métapoétiques, les recueils collectifs de pièces du milieu du siècle peuvent se lire comme une forme d'anthologie des réflexions au sujet des emplois respectifs du vers et de la prose. Le prosimètre devient par conséquent une forme-sens pour une réflexion en acte sur la poésie et sa relation avec la prose.

## ***De beaux mensonges versifiés***

La théorisation que proposent nombre de prosimètres se fait de manière plus ou moins originale. Il n'est par exemple guère surprenant que l'on y revisite les divers *topoi* liés à la poésie. Pellisson note, dans la lettre *A Monseigneur Fouquet [...] Sur la preference des Vers à la Prose :*

En Prose l'on dit ce que l'on veut,  
En Vers l'on dit ce que l'on peut<sup>28</sup>.

Au début du *Temple de la paresse*, prosimètre que l'on trouve dans plusieurs recueils polygraphiques des années 1660, on lit :

Je ne sçaurois plus me deffendre de faire des Vers pour vous, puisque vous me l'ordonnez : Mais je vous avertis de bonne foy, Madame, que ce n'est pas la maniere de s'expliquer la plus sincere, quoy que ce puisse estre quelquefois la plus agreable. *La Prose est le langage du cœur, & la Poésie celuy de l'esprit ; on déguise ce qu'on ajuste avec tant de soin [...].*

Que je crains aimable inhumaine  
Que vous connoissiez peu cette agreable peine  
Qui fait le plaisir d'un Amant.  
*Un cœur dans les transports d'une amoureuse ateinte,*  
*Pressé d'exprimer son tourment,*  
*Du langage des Dieux hait la dure contrainte,*  
*Et meurt s'il differe un moment.*

Mais n'importe, Madame, il n'est pas possible de laisser passer une occasion de vous plaire, il faut toujours vous obeir [...]<sup>29</sup>.

Autrement dit, la poésie, comprise comme l'écriture en vers, n'est qu'un beau mensonge, car, comme le précise un autre texte, elle « tourne toutes les choses comme bon luy semble »<sup>30</sup>. Puisqu'il oblige le scripteur à se plier aux impératifs du mètre et de la rime, le langage rimé ne saurait exprimer la vérité des cœurs, du moins pas seul.

La prose ou le mélange de prose et de vers, formes dotées d'une plus grande souplesse, apparaissent ainsi comme propices à pallier ce manque, ce que confirment des commentaires métapoétiques.

---

<sup>28</sup> *Les Plaisirs de la poésie galante*, s. l. n. d., p. 206.

<sup>29</sup> *Le Temple de la Paresse* (« Je ne saurais plus me défendre... »), in *Nouveau recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps*, s. l., 1665, p. 80-181 (nos italiques).

<sup>30</sup> *Dialogue de la bouche et des yeux* (« Beaux yeux encore que... »), in *Suitte du Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps*, op. cit., p. 191.

## **Une forme capricieuse**

Le mélange de vers et de prose, plus encore que la prose simple, est présenté par les auteurs galants comme le dispositif privilégié de la désinvolture et du refus de la contrainte. Dans la lettre galante, avatar s'il en est du prosimètre du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, « il y a toujours plus de vivacité que de règles & d'art »<sup>31</sup> explique par exemple une devisante dans une conversation insérée dans *Alcidamie* (1661), roman de madame de Villedieu. La femme de lettres, en plaçant la signature directement après l'adresse interne et non à la fin de la lettre, présente sa missive au comte de Saint Aignan (« À ce nom poursuivez... ») explicitement comme un rejet des codes. Elle commente ce procédé gaîment ensuite et conclut :

[...] Et pour en parler franc & net,  
*Dedans le genre Epistolaire*  
*C'est un monstre qu'un tel Billet*<sup>32</sup>.

L'alternance du vers et de la prose dans cette composition en souligne le registre enjoué. Mais, plus encore, l'alternance des deux formes d'écriture est parfois présentée comme le résultat même des fantaisies du scripteur. Aussi lit-on dans la *Faiseuse de mouches* (« Vous serez peut-être... ») après un passage en vers irréguliers :

Cependant je viens de m'aviser, Mademoiselle, que je seme des Vers par-cy, par là, dans une Lettre que j'avois résolu d'écrire en Prose ; mais n'importe, puis que j'ay commencé, j'ay envie de ne pas me contraindre, & de vous envoyer pour le moins autant de Vers que de Prose, car aussi bien quand la fantaisie en prend on ne s'empêche d'en faire<sup>33</sup>.

À la fin de la *Mascarade curieuse* (« Esprit sublime & populaire... »), le narrateur se propose de « met[tre] par plaisir en prose »<sup>34</sup> une prise de parole des Muses qui, bien entendu, s'expriment en vers.

Voilà, nous semble-t-il, pourquoi le prosimètre peut être qualifié de forme proprement galante. Plus encore que le vers, fût-il irrégulier, ou la prose, le prosimètre s'adapte au fil de l'inspiration, voire aux caprices de l'humeur du scripteur. C'est ce dont témoignent en fin de compte aussi les modalités très diverses de l'alternance, qui peuvent aller de la citation de poèmes présentés comme préexistants à une forme de *continuum* où une phrase commence en prose pour se poursuivre en vers. Il constitue la forme par excellence pour les jeux et les traits d'esprit, si prisés dans les assemblées mondaines dont les recueils collectifs constituent en quelque sorte les « archives »<sup>35</sup>. Du fait de sa faible codification et de

<sup>31</sup> M.-C. DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Alcidamie*, op. cit., I, 3, p. 295.

<sup>32</sup> M.-C. DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Lettre à Monsieur le Comte de S. Aignan* (« À ce nom poursuivez... »), in *Suite du Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pieces galantes*, op. cit., p. 183-184 (nos italiques).

<sup>33</sup> *La faireuse de Mouches* (« Vous serez peut-être... »), *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps. Quatrième partie*, op. cit., p. 58-59 (nos italiques). Cette pièce a également été publiée dans les *Plaisirs de la poésie galante*, op. cit., p. 122-129.

<sup>34</sup> *Mascarade curieuse* (« Esprit sublime & populaire... »), *Recueil de pieces en prose les plus agréables de ce temps. Quatrième partie*, op. cit., p. 25 (nos italiques).

<sup>35</sup> Au sujet de la notion d'« archive galante », voir Delphine DENIS, *Le Parnasse galant*, op. cit., ainsi que, du même auteur, l'introduction à Madeleine de SCUDÉRY, « *De l'air galant* » et autres *Conversations* (1653-1684). *Pour une étude de l'archive galante*, Paris, Honoré Champion, 1998.

sa grande plasticité, le prosimètre et, *a fortiori*, le recueil collectif qui réunit ces diverses formes d'écriture, sont en mesure d'accueillir les discours les plus variés.

Or, cette plasticité nous invite aussi à formuler une autre hypothèse. Les pièces réunies dans les compilations émanent en grande partie des mondains qui fréquentent les lieux de sociabilité galante. Ces derniers sont, pour la majeure partie d'entre eux, non des écrivains professionnels, mais des amateurs ou, du moins, souhaitent être perçus comme tels, car, on le sait, « l'honnête homme ne se pique de rien »<sup>36</sup>. Ils ne sont pas forcément rompus à la composition poétique qui, du fait des contraintes métriques et rimiques inhérentes, présente naturellement plus de difficultés. Si les vers mêlés et le prosimètre constituent alors les formes de prédilection des auteurs galants, c'est sans doute aussi du fait des facilités qu'elles offrent pour la composition, permettant au poète mondain amateur de passer librement de l'un à l'autre, voire, comme le suggèrent certains textes contemporains, de pratiquer le collage à une ou plusieurs mains. Somaize, par exemple, raille dans *La Politique des coquettes* l'élaboration d'une telle pièce galante. Il y met en scène les servantes de plusieurs « coquettes » qui souhaitent composer leur propre morceau. Après que l'une d'entre elles a résumé la trame générale du récit, sa compagne Lucille ajoute :

*Ce que vous dites est furieusement bien pensé, [...] mais afin que la Piece soit dans les formes, il y faut mesler quelques vers.* Cela n'est pas fort difficile, repliqua Orphise, *l'on y en peut mettre quelques-uns qui ayent desja esté impriméz, & je vous puis asseurer, que pourveu qu'ils soient bien appliquez, ils n'auront pas moins de grace que s'ils estoient nouveaux.* De plus, si quelques-unes de nous en ont de leurs Maistresses, & qu'elles ayent aussi quelques billets doux que l'on leur ait envoyé, nous n'avons qu'à les y inserer [...]<sup>37</sup>.

Si ces commentaires rendent compte d'une visée satirique, ils peuvent toutefois nous renseigner sur la manière dont les contemporains ont pu percevoir le mélange de prose et de vers. Les lecteurs étant friands de diversité et de nouveauté, le prosimètre a, en fin de compte, pu apparaître comme la forme la plus appropriée à la composition littéraire de l'époque. Du fait des nombreuses variables qu'il présente, ainsi que de l'aisance avec laquelle il adopte le registre enjoué et badin si prisé par les mondains, il peut se concevoir comme un véritable jeu de construction, à la portée des amateurs ou de ceux qui veulent paraître tels.

Forme hybride, dans laquelle rythmes, registres et manières d'écrire se croisent, le prosimètre se situe au carrefour des genres littéraires et éditoriaux. Le mélange de prose et de vers qu'opère cette forme contribue à les rapprocher, peut-être jusqu'à les fusionner. Comme le prouve le mélange des pièces dans les publications ou les titres des compilations, qui annoncent des pièces « tant en prose qu'en vers », les formes d'écriture, loin de se présenter comme hiérarchiquement distinctes, se situent sur le même plan et sont même difficiles à séparer.

<sup>36</sup> François de LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes et Réflexions diverses* (1665), Jean LAFOND (éd.), Paris, Gallimard, 1976, maxime 203, p. 76. Rappelons à quel point l'*ethos* de l'amateur que se donnent les auteurs mondains importe : voir par exemple Marie-Catherine DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Alcidamie*, *op. cit.*, I, 3, p. 288.

<sup>37</sup> [Jean-Baudeau de SOMAIZE], *La Politique des coquettes*, Paris, Jean Ribou, 1660, p. 10-12 (nos italiques).

Cette difficulté est encore accrue à l'oral. Puisque les mètres et les rimes sont irréguliers, les deux formes se brouillent à l'oreille et l'auditeur finit par être incapable d'identifier nettement le vers ou le passage de l'un à l'autre. Voilà peut-être une autre raison pour laquelle la lettre galante constitue la forme de prédilection pour la composition du prosimètre, ce dernier étant dès lors une forme essentiellement écrite<sup>38</sup>. La lettre, « conversation entre personnes absentes »<sup>39</sup>, comme le formule Madeleine de Scudéry à la suite de Cicéron<sup>40</sup>, est bien le pendant écrit de la conversation orale<sup>41</sup>. Si, comme le note une devisante dans *Alcidamie*, « il y a des pensées vives ausquelles l'expression Poétique convient mieux que celle de la prose [et qu']il arrive insensiblement qu'on [fasse] des Vers sans dessein d'en faire »<sup>42</sup>, la disposition du prosimètre sur la page ne fait que souligner cette réalité pour la rendre perceptible à l'œil. Mais si, comme le note une autre, il suffit dès lors qu'on « voye des sillabes arangées dans un certain ordre, qui fassent une cadance à [l']oreille »<sup>43</sup> pour qu'on puisse parler de poésie, celle-ci n'est, en fin de compte, peut-être qu'un jeu modulaire qui prend tout son sens sur la feuille imprimée. Un fait dont témoignent les recueils de pièces galantes imprimés, reflets – déformés certes, mais reflets malgré tout – des pratiques et des échanges effectifs, à l'oral et à l'écrit.

---

<sup>38</sup> Nous remercions Marie-Gabrielle Lallemand qui nous a suggéré cette interprétation.

<sup>39</sup> Madeleine de SCUDÉRY, « De la manière d'écrire des Lettres », in « *De l'air galant* » et autres *Conversations*, *op. cit.*, p. 154.

<sup>40</sup> Cicéron, *Philippiques*, II, 4, 7, « *amicorum colloquia absentium* ».

<sup>41</sup> Dans *Les Plus Belles Lettres françoises* (*op. cit.*), Richelet remarque : « Lorsqu'on veut faire une Lettre, il importe de penser, qu'écrire, & parler à un absent, c'est la même chose : & qu'ainsi l'on ne doit pas être plus embarrassé à l'égard de l'un que de l'autre. Il faut seulement songer que les paroles dans le discours se perdant en l'air, & que demeurant par écrit sur le papier, on doit davantage prendre garde à ce qui sort de la plume, que de la bouche, parce que la personne a tout le temps qu'elle veut, pour remarquer les fautes ; & qu'elles échappent aisément à l'oreille de celui qui écouté. » (« Des Lettres et de leur stile. Remarque I », n. p.).

<sup>42</sup> Marie-Catherine DESJARDINS, dite Madame de VILLEDIEU, *Alcidamie*, *op. cit.*, I, 3, p. 294-295.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 281.

## Bibliographie

### Sources

*Les Délices de la poësie galante des plus celebres Autheurs du Temps. Seconde Partie*, Paris, J. Ribou, 1664.

*Nouveau recueil de pieces choisies de Madame la comtesse de la Suze et de Monsieur Pellisson. Seconde Partie*, Paris, Gabriel Quinet, 1664.

*Nouveau recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps*, s. l., 1665.

*Les Plaisirs de la poësie galante*, s.l.n.d.

*Poësies choisies de Messieurs [...]. Troisième édition*, Paris, Charles de Sercy, 1656.

*Recueil de pièces en prose les plus agreeables de ce temps. Première Partie*, Paris, Charles de Sercy, 1659.

*Recueil de pièces en prose, les plus agreeables de ce temps, composées par divers Autheurs. Seconde Partie (1659)*, Paris, C. de Sercy, 1662.

*Recueil des pièces en prose les plus agreeables de ce temps. Quatriesme Partie*, Paris, Charles de Sercy, 1661.

*Suitte du Nouveau recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps*, s.l., 1665.

BACHAUMONT, François LE COIGNEUX de, et LUILLIER, Claude-Emmanuel, dit CHAPELLE, *Voyage d'Encausse* (1663), Yves GIRAUD (éd.), Paris, Honoré Champion, 2007.

[CANTENAC, Jean-Benech de], *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C.*, Paris, Théodore Girard, 1662.

DU TEIL, Jean, « Briefves observations sur la poësie françoise », in *Recueil de diverses pieces*, Paris, Jean-Baptiste Loysen, 1653, p. 1-12.

LA FONTAINE, Jean de, *Œuvres complètes I. Fables, Contes et nouvelles* (1664-1694), Jean-Pierre COLLINET (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991.

LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Maximes et Réflexions diverses* (1665), Jean LAFOND (éd.), Paris, Gallimard, « Folio classique », 1976.

RICHELET, César-Pierre, *Les Plus Belles Lettres françaises*, 2 vol., Paris, Michel Brunet, 1698.

SARASIN, Jean-François, *Œuvres*, Paris, Augustin Courbé, 1656.

SCUDÉRY, Madeleine de, « *De l'air galant* » et autres *Conversations (1653-1684)*.  
Pour une étude de l'archive galante, Delphine DENIS (éd.), Paris, Honoré Champion, 1998.

[SOMAIZE, Jean Baudeau de], *La Politique des coquettes*, Paris, Jean Ribou, 1660.

VILLEDIEU, Marie-Catherine DESJARDINS, dite Madame de, *Alcidamie*, Paris, Claude Barbin, 1661.

## Critique

BOUCHARD, Benjamin, « ‘J’ai enchassé des vers en beaucoup d’endroits’. Poésie et prose dans la *Psyché* de La Fontaine », *Féeries*, 14, 2017. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/feeries/1038>.

DENIS, Delphine, *Le Parnasse galant*, Paris, Honoré Champion, 2001.

FEBVRE, Lucien, MARTIN, Henri-Jean, *L’Apparition du livre* [1957], Paris, Albin Michel, 1971.

GÉNETIOT, Alain, « L’épître en vers mondaine de Voiture à Mme Deshoulières », *Littératures classiques*, 18, 1993, p. 103-114.

GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Le Seuil, « Poétique », 1987.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, *La Lettre dans le récit*, Tübingen, Gunter Narr, « P. F. S. C. L., Biblio 17 », 2000.

NIDERST, Alain, « La bigarrure de prose et de vers dans les textes classiques », *Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mélanges en l’honneur de Jacques Truchet*, Nicole FERRIER-CAVERIVIÈRE (éd.), Paris, PUF, 1992, p. 167-171.

VIALA, Alain, *La France galante*, Paris, PUF, 2008.